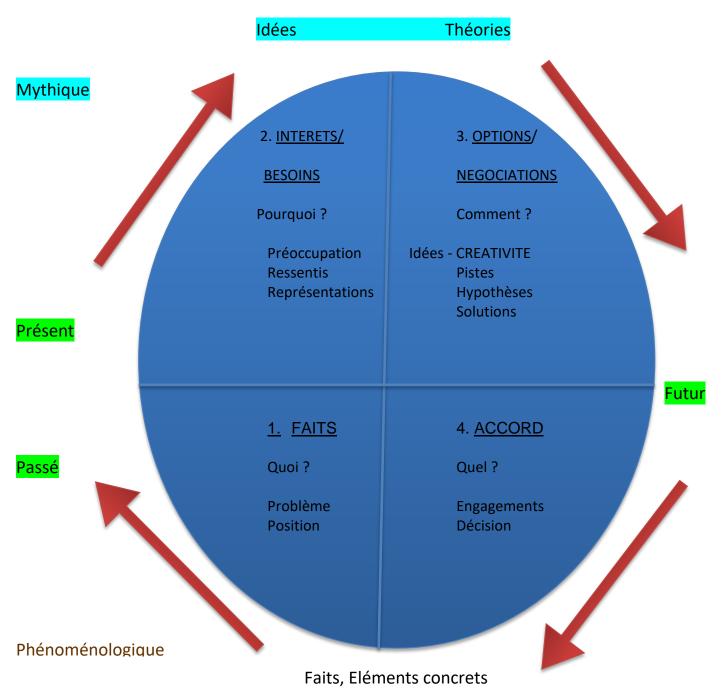


PROCESSUS DE MEDIATION

Avant : entretiens préalables d'analyse de la demande – Après homologation de l'accord ?



L'essentiel n'est pas la solution, c'est le chemin pour y arriver